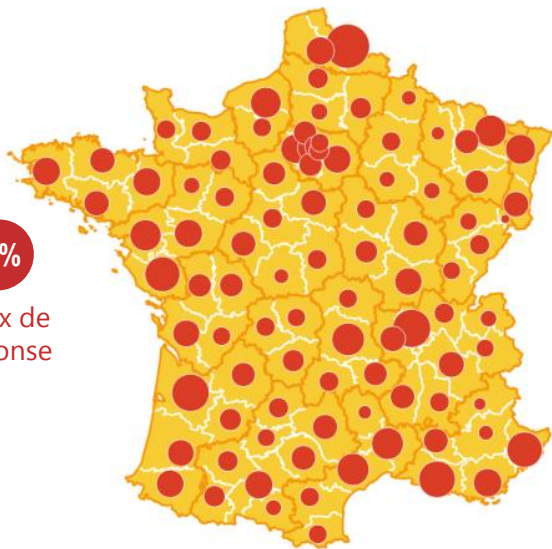
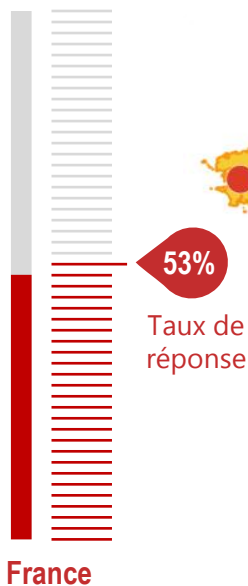


FIN DE VIE EN EHPAD

Premiers résultats de l'étude nationale

3705 maisons de retraite

dans **22** régions **95** départements



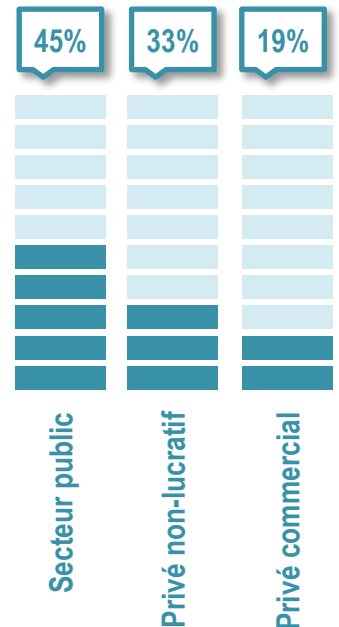
304 187
résidents accueillis

70 606
décès enregistrés

15 276
situations de fin de vie
analysées en détail (voir au dos)



Répartition
public/privé



14%



Infirmière de nuit

13,8% des EHPAD disposent d'une IDE présente la nuit, et 11,6% ont mis en place une astreinte téléphonique.

30%



IDE référents « soins palliatifs »

29,4% des établissements ont identifié l'un(e) des IDE comme référent(e) pour les soins palliatifs.



90%



Dossier de liaison d'urgence

89% des EHPAD déclarent avoir mis en place un « dossier de liaison d'urgence » (DLU).



Lieux de décès (n=70 606)

Hôpital
25%

EHPAD
75%



Ressources existantes dans les territoires

Equipes mobiles et réseaux de soins palliatifs

Les deux tiers des établissements ont fait appel au moins une fois à une Equipe Mobile ou à un Réseau de Soins Palliatifs au cours de l'année 2012

62%

Hospitalisation à Domicile (HAD)

62,6% des établissements ont signé une convention avec une structure d'HAD. En revanche, seuls 8% d'entre eux y font appel dans les situations de fin de vie...

63%

Unités de Soins Palliatifs

79% des EHPAD n'ont jamais transféré aucun résident en Unité de Soins Palliatifs...

Public: 83%

Privé: 76%

Médecin coordonnateur: quelle formation aux soins palliatifs ?



Aucune formation: 21%

Formation continue: 29%

Capacité de gériatrie: 33%

DU soins palliatifs 15%

80%

Les 15 derniers jours de vie de 15 276 résidents décédés de façon non-soudaine au sein d'un EHPAD en 2013

J-15

54% Proportion de résidents ayant reçu des antalgiques de type morphine

54,2% des résidents décédés en EHPAD ont reçu des antalgiques de palier III (morphine, etc.) au cours des 15 jours qui ont précédé le décès.



Résidents concernés par une décision de limitation ou d'arrêt des traitements

40%

Pour 40% des résidents décédés en EHPAD de façon non-soudaine, une décision de limitation ou d'arrêt des traitements a été prise au cours des deux dernières semaines de vie. Cela correspond à l'application de la loi Leonetti du 22 avril 2005.

Pas de différence significative entre EHPAD publics et privés:

Statut	%
Public	41
Privé non-lucratif	39
Privé commercial	40

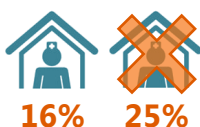


Hospitalisations en urgence

23,4% des résidents qui décèdent en EHPAD de façon non-soudaine sont hospitalisés en urgence au moins une fois au cours des deux semaines avant le décès.

23%

% de résidents hospitalisés en urgence selon la présence d'une IDE la nuit...



Résidents sous nutrition/hydratation artificielles

58%

57,6% des résidents décédés en EHPAD ont reçu une nutrition et/ou une hydratation artificielle dans les 15 derniers jours de vie

1 semaine avant le décès

J-7



Douleur très bien soulagée

Selon les répondants, dans 78,3% des situations, la douleur serait « *très bien soulagée* » dans les 7 jours précédant leur décès.



Réel inconfort physique

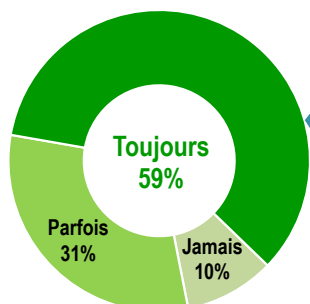
23,7% des résidents sont décrits comme étant dans un « *réel inconfort physique* » au cours de leur dernière semaine de vie.



Implication du médecin traitant

Dans 83,9% des situations de fin de vie en EHPAD, le médecin coordonnateur estime que le médecin traitant a été impliqué pendant la dernière semaine de vie du résident.

84%



Place de l'entourage

Dans 75,2% des cas, les résidents sont entourés par leurs proches au cours de leur dernière semaine de vie.



J-1

24 dernières heures de vie



Résidents ayant reçu la visite d'au moins un proche

74,5% des résidents qui décèdent en EHPAD reçoivent la visite d'au moins un proche dans la journée qui précède leur décès. **Cela signifie aussi que plus d'un quart des résidents meurt sans avoir vu leurs proches...**

75%

Proportion de résidents souffrant de douleurs « très intenses »

6,7% des résidents qui décèdent en EHPAD expriment des douleurs très intenses au cours des 24 heures qui précèdent leur décès. 35,6% souffrent de douleurs légères ou modérées.



Appel au SAMU

Parmi les résidents décédés en EHPAD, 4,3% d'entre eux ont fait l'objet d'un appel au SAMU au cours des 24 dernières heures de vie.

4,3%

Traitements à visée sédatrice

Au cours des 24 heures précédant le décès, 22,4% des résidents ont reçu un traitement à visée sédatrice (benzodiazépines, etc.)



22%



Résidents capables de s'exprimer de façon lucide

Seuls 23,4% des résidents décédés en EHPAD sont en capacité, au cours des 24 dernières heures de vie, de s'exprimer de façon lucide. Autrement dit, dans plus des 3/4 des situations, le recueil anticipé des souhaits de fin de vie des résidents est indispensable.

23%

Décès